



Rénovateur brillant protecteur pour parquets et sols stratifiés 5L

FICHE TECHNIQUE DU



Le rénovateur brillant protecteur Starwax pour parquets et sols stratifiés rénove la brillance des parquets ternis par le temps. Son effet 2 en 1 vous permet une protection anti-tache et anti-usure longue durée. Non glissant, il vous assure jusqu'à 1 an de protection et convient sur les parquets vitrifiés, cirés anciens, ainsi que sur les sols stratifiés.

+ PRODUIT

Idéal pour faire briller et protéger les parquets
Redonne un beau brillant et non glissant
Pour sols stratifiés, parquets vitrifiés et parquets cirés (non cirés depuis plus d'un an)
Anti-tache et estompe les rayures
Tenue longue durée : jusqu'à 1 an

CODE PRODUIT	994	Profondeur UV cm :	13	Poids Brut UV Kg :	5,42
GENCODE	336500009949	Largeur UV cm :	18,5	Poids Net UV Kg :	5,16
FAMILLE	2000 ENTRETIEN MA	Hauteur UV cm :	28,5		

LIEN VIDEO

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

MODE D'EMPLOI

Appliquer sur un sol préalablement décapé, sec et dépeussié. Sur sols chauffants, arrêter le chauffage durant toute l'application. Etendre régulièrement en une fine couche, d'avant en arrière et sans frotter. Progresser par petites bandes, mais en traitant toute la surface. Laisser sécher env. 30 min. Rincer le matériel à l'eau. Appliquer une seconde couche 1h après, 1 à 2 fois par mois : Appliquer un entretien brillant spécial parquets et stratifiés. Selon le trafic, appliquer 1 couche de rappel 1 à 2 fois par an (sans redécaper). Décapage après 2 à 3 couches de rappel.

RECOMMANDATION

N'utiliser que pour l'usage prévu, Faire un test au préalable, Ne pas réutiliser la serpillière ayant servi au décapage, Stocker à l'abri du gel, Ne pas entretenir à l'huile de lin, avec de la Javel ou un détergent ammoniacé, Ne pas détremper les parquets



COMPOSITION :

Usage:	Protéger Faire briller Estomper les rayures	Support :	Sols stratifiés Parquets cirés Parquets vitrifiés
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	Serpillère / seau
Rendement :	Environ 150m ²		
Nettoyage des outils :	Eau	Aspect :	LIQUIDE
Date de péremption DDP :	NC	Contact alimentaire :	NO
Pays d'origine :	FRANCE	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	3405 20 00	Craint le gel :	01


NC = Non concerné


REGLEMENTATION

PICTOGRAMME:	SGH07
MENTION D'AVERTISSEMENT:	ATTENTION
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P262 P280 P302+P352 P333+P313 P501
PHASE H :	H317
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	NO
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	7,3
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	Aqueuse
TRIMAN	NO
N° TP :	NC
(1) Dangereux. Respecter les précautions d'emploi	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
(2) Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire les informations concernant le produit	NC
(3) Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que c'est possible les	NC

LIEN FDS : [ND](#)

ETIQUETTE PRODUIT:

994_tri.png

Siège social : 16, rue Harald Stambach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
 SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - www.groupe-altair.com
 Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I. A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20
 SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

